

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DE AF 2024 75 022

Date d'envoi de convocation : 5 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 22
Votants : 27

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20240416-DEAF202475022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre
Le 16 avril

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Patrick SILORET, Christine DONNET, Michel MAILLARD, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Jean-Louis ROUSSELIN, Georges LEMAITRE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Frédérique VAUDRY (pouvoir à Christine DONNET), Marie-Claude CRESSENT (pouvoir à Didier GERVAIS), Sylvain CHICOT (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Audrey BUSSY (pouvoir à Annie DURAND), Patrick BASSETTE, Jacques MARTIN (pouvoir à Marie-Pierre PIROCCHI), Philippe DEHAYES (pouvoir à Claudine MABIRE).

Secrétaire de séance : Isabelle JULIEN

Objet : attribution de subvention à des associations Octevillaises

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le budget primitif de l'exercice 2024 ;

CONSIDERANT l'intérêt de la commune d'Octeville-sur-mer de soutenir les activités des associations ;

VU le rapport de M. le Maire ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'attribuer les subventions aux associations Octevillaises selon les tableaux annexés à la présente délibération ;

Associations	2023	2024
ACPG/CATM	1 425 €	1 425 €
Association Familiale Octevillaise	3 600 €	3 420 €
Astonia	2 500 €	6 500 €
Basket club Octeville	12 898 €	12 000 €
Comité du concours de la foire agricole	5 000 €	5 000 €
Comité des fêtes	2 850 €	2 850 €
Coopérative de l'école maternelle	2 100 €	2 200 €
Coopérative de l'école élémentaire	14 352 €	12 000 €
Handball Octeville	127 000 €	63 500 €
Oct'Opus	9 200 €	9 000 €
Sporting club Octeville	24 700 €	24 700 €
Octeville pour le Téléthon	1 369 €	1 500 €
Union commerçants, des industriels et des artisans (UCIA)	4 000 €	4 000 €
Centre communal d'action sociale d'Octeville-sur-mer	15 000 €	15 000 €

Délibération adoptée à l'unanimité (Didier GERVAIS ne prend pas part au vote)

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

Le Maire,

Olivier ROCHE